

Commune d'AILLY-SUR-NOYE
Conseil Municipal du 1^{er} octobre 2025
Extrait du registre des délibérations

n°2025-10-01-01

Date de la convocation	L'an deux mil vingt-cinq, le 1 ^{er} octobre à vingt heures, le conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni, au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Pierre DURAND, Maire de la Commune.
26/09/2025	Étaient présents : Mesdames et Messieurs, Pierre DURAND, Christine BOURDELLE-PATRICE, Nicolas BLIN, Jean-Noël LECOINTE, Sonia DOUAY, Maryse-Corrinne ROSE, Pascale GIRARD, Vincent DAINE, Annie COCHET, Frédéric PINOIT, Richard BENOIT, Patrick BERMOND, Catherine CATHELY-WANTIEZ
Convoqués : 23	Étaient représentés : Edith DELBEY par Christine BOURDELLE, Gérard LEROY par Jean-Noël LECOINTE, Céline TAMPIGNY par Frédéric PINOIT
Présents : 13	Étaient absents excusés : Anne-Marie LATEUR, Marie-Hélène MARCEL, Marylène FRANZ et Sébastien VILLAIN
Représentés : 3	Étaient absents non excusés : Karine PAGEAU, Tristan ROUSSEL DASSONVILLE et Paulo MARCELO
Absents : 7	Monsieur Jean-Noël LECOINTE est désigné secrétaire de séance.
	Monsieur le Maire rappelle qu'actuellement, la distribution auprès des habitants des documents d'informations municipales est réalisée par les élus. La commune est divisée en 14 secteurs de distribution.
OBJET :	
Finances	Cependant, parfois pour des raisons médicales ou professionnelles, les personnes en charge de cette mission sont indisponibles. Cela rend difficile la diffusion des informations.
-	
Ressources humaines	Monsieur le Maire propose de recruter ponctuellement des agents non titulaires pour assurer, en cas de nécessité, la distribution des informations municipales.
-	
Tarif vacation	Cette mission est un travail spécifique et ponctuel à caractère discontinu, qui sera en conséquence, rémunéré à la vacation après service fait.
-	
Distributeur de documents de communication	LE CONSEIL MUNICIPAL Après en avoir délibéré, <u>12 votes pour</u> : Pierre DURAND, Christine BOURDELLE-PATRICE, Jean-Noël LECOINTE, Sonia DOUAY, Vincent DAINE, Annie COCHET, Frédéric PINOIT, Patrick BERMOND, Catherine CATHELY-WANTIEZ, Edith DELBEY, Gérard LEROY, Céline TAMPIGNY <u>1 vote contre</u> : Pascale GIRARD <u>3 abstentions</u> : Richard BENOIT, Nicolas BLIN et Maryse-Corrinne ROSE

Suite et fin délibération n°2025-10-01-01

Décide :

- D'autoriser le recrutement ponctuel de vacataires pour faire face au besoin indiqué ci-dessus. La ou les personnes recrutées ne travailleront qu'en cas de besoin et sur demande expresse de Monsieur le Maire.
- De fixer la rémunération à la vacation qui interviendra, après service fait, sur la base d'un forfait brut de 18,66 € par secteur.
- D'autoriser Monsieur le Maire ou son représentant à signer l'ensemble des pièces nécessaires à l'aboutissement de ce dossier.

Fait et délibéré ce jour, mois et an que dessus et ont signé au registre tous les membres présents

Pour copie conforme

Le secrétaire de séance
Jean-Noël LECOINTE



Le Maire
Pierre DURAND

